**LANGUEVOISIN QUIQUERY**

**EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L’an deux mille vingt-deux, le mercredi 9 novembre 2022, à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Languevoisin quiquery légalement convoqué s’est réuni dans la salle polyvalente de Languevoisin-quiquery selon les dispositions sanitaires dues au Covid-19, suite à la convocation pour conseil ordinaire en date du 2 novembre 2022

**Etaient présents :**

Monsieur Gravet Jacques, Madame Mangot Biljana, Madame Zurich Christine, Monsieur Boéréma Joël, Monsieur Comte Didier, Monsieur Combault Pascal, Monsieur Loire Didier. Monsieur Clément David, Madame Lapierre Nicole, Madame Ginette Lewandowski.

**Absents excusés :** Madame Döring Laure,

Le quorum étant atteint la séance est ouverte

Madame Zurich Christine est nommée secrétaire de séance

1. **Procès verbal du 9 septembre 2022**

Madame Biljana Mangot, donne lecture du compte rendu du 9 septembre 2022.

Le compte rendu soulevant aucune autre observation, les membres du conseil municipal décident à l’unanimité son approbation.

1. **Délibération : CARTE CADEAU MARIAGE DE L’EMPLOYÉ COMMUNAL**

Monsieur le Maire informe enfin les membres du conseil municipal du mariage de l’employé communal, il demande aux membres du conseil municipal de délibérer pour octroyer ou non, une carte cadeau à l’agent. Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l’unanimité d’octroyer une carte cadeau à l’employé communal, Monsieur Gery Dominique, pour un montant de 200 € à l’occasion de son mariage, les crédits sont déjà inscrits à l’article 6232 de la section de fonctionnement.

1. **Délibération : Avis sur le nouveau tracé de la route de Moyencourt**

Monsieur le Maire lit le mail reçu le 2 novembre 2022 de la société Canal Seine Nord Europe qui présente le nouveau tracé de la route de Moyencourt proposé par VNF (voies Naviguable de France) suite à l’étude de faisabilité qui a été menée. Après délibération, les membres du conseil municipal approuvent à l’unanimité le nouveau tracé.

1. **Délibération : devis pour la réparation de la chapelle de Quiquery**

Monsieur le Maire présente un devis pour la réparation de la Chapelle de Quiquery des établissements LOIRE d’un montant 695 euros TTC. Après délibération, les membres du conseil municipal approuvent à l’unanimité le devis proposés les crédits nécessaires seront inscrit en section de fonctionnement article 615221 entretien et réparations sur bâtiments publics.

1. **Délibération : devis pour l’élagage des arbres.**

Monsieur le Maire présente un devis pour l’élagage de 5 arbres le long du cimetière et 1 arbre à la mare rue de l’Ingon des établissements Foublin à Carrepuis d’un montant de 1620€ Hors taxe. Après délibération, les membres du conseil approuvent à l’unanimité le devis présenté. Les crédits nécessaires seront inscrits en section de fonctionnement article 61521 entretien de terrain.

1. **Information du maire.**

Monsieur le Maire propose de mettre un panneau STOP à la fourche venant de Nesles. En effet, actuellement cette rue est une priorité à droite en venant de l’église et le carrefour est assez dangereux. Y mettre un stop permettrait de réduire la vitesse à l’entrée de Languevoisin. Après délibération, les membres du conseil municipal approuvent l’idée de Monsieur le Maire. Des devis pour le panneau seront proposés ultérieurement.

1. **Questions diverses**

Madame Mangot Biljana informe que le fournisseur de jouets refuse de prendre la commande car celle-ci n’est pas assez élevée. La commune recherche donc un nouveau fournisseur.

Plus d’observations, étant soulevée la séance est levée à 20h15